



N° de résolution  
ou annotation

## Procès-verbal de la Municipalité des Îles-de-la-Madeleine

2014-11-11

PROCÈS-VERBAL de la séance ordinaire du conseil de la Municipalité des Îles-de-la-Madeleine, tenue à la mairie, le 11 novembre 2014 à 19 h 58, sous la présidence du maire Jonathan Lapierre, et à laquelle il y a quorum.

Sont présents :

M. Jonathan Lapierre, maire  
M. Roger Chevarie, conseiller du village de Fatima  
M. Léon Déraspe, conseiller du village de L'Étang-du-Nord  
M. Germain Leblanc, conseiller du village de L'Île-du-Havre-Aubert  
M. Richard Leblanc, conseiller des villages de Cap-aux-Meules et de L'Île-d'Entrée  
M. Jean-Mathieu Poirier, conseiller du village de Havre-aux-Maisons  
M. Gaétan Richard, conseiller du village de Grande-Entrée

Sont aussi présents :

M. Hubert Poirier, directeur général  
M. Jean-Yves Lebreux, greffier

Quatorze personnes assistent également à la séance.

**R1411-251**

### **OUVERTURE DE LA SÉANCE**

La séance est ouverte à 19 h 58 par le maire Jonathan Lapierre.

**R1411-252**

### **ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

Sur une proposition de Germain Leblanc,  
appuyée par Richard Leblanc,  
il est résolu à l'unanimité

que l'ordre du jour présenté soit adopté en laissant ouvert le point *Affaires diverses*.

1. Ouverture de la séance
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Approbation du procès-verbal de la séance ordinaire tenue le 14 octobre 2014
4. Rapport des comités
5. Approbation des comptes à payer
6. Correspondance
7. Services municipaux
  - 7.1 Finances
    - 7.1.1 Remboursement du solde des règlements d'emprunt n<sup>os</sup> 2005-12 et 2005-17 – Travaux d'aqueduc et d'égouts – Chemin du Grand-Ruisseau – Village de Fatima



## Procès-verbal de la Municipalité des Îles-de-la-Madeleine

N° de résolution  
ou annotation

2014-11-11

- 7.2 Ressources humaines
  - 7.2.1 Embauche de personnel – Régisseur sport et plein air – Poste régulier à temps complet
- 7.3 Services techniques et des réseaux publics
  - 7.3.1 Approbation de dépenses – Fonds de roulement – Projet de réfection d’infrastructures de la route 199 – Village de Cap-aux-Meules – Mandat pour la production d’un plan de levé
- 7.4 Loisir, culture et vie communautaire
  - 7.4.1 Équipements de curling – Transfert au club de curling des Îles
- 8. Affaires diverses : - Appropriation de surplus – Réalisation d’un site d’interprétation
- 9. Période de questions
- 10. Clôture de la séance

### **PROCÈS-VERBAUX**

**R1411-253**

#### **Approbation du procès-verbal de la séance ordinaire tenue le 14 octobre 2014**

Les membres du conseil ont préalablement reçu une copie du procès-verbal de la séance ordinaire tenue le 14 octobre 2014.

Sur une proposition de Roger Chevarie,  
appuyée par Léon Déraspe,  
il est résolu à l’unanimité

d’approuver ce procès-verbal tel qu’il a été rédigé.

**N1411-254**

#### **RAPPORT DES COMITÉS**

Aucun rapport concernant les divers comités n’est présenté.

**R1411-255**

#### **APPROBATION DES COMPTES À PAYER**

La liste des comptes à payer pour la période du 30 septembre au 29 octobre 2014 a été transmise aux membres du conseil préalablement à la présente séance.

Sur une proposition de Jean-Mathieu Poirier,  
appuyée par Germain Leblanc,  
il est résolu à l’unanimité

d’approuver le paiement de ces dépenses pour un total de 1 105 156,81 \$.



## Procès-verbal de la Municipalité des Îles-de-la-Madeleine

N° de résolution  
ou annotation

2014-11-11

**N1411-256**

### **CORRESPONDANCE**

Le maire passe en revue les points inscrits à la liste de la correspondance reçue depuis la dernière séance ordinaire. Les membres du conseil en ont pris connaissance et celle-ci est déposée au registre de la correspondance de la municipalité.

### **SERVICES MUNICIPAUX**

#### **FINANCES**

**R1411-257**

### **Remboursement du solde des règlements d'emprunt n<sup>os</sup> 2005-12 et 2005-17 – Travaux d'aqueduc et d'égouts – Chemin du Grand-Ruisseau – Village de Fatima**

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité avait adopté en 2005, les règlements d'emprunt n<sup>os</sup> 2005-12 et 2005-17 relatifs à des travaux d'aqueduc et d'égouts sur le chemin du Grand-Ruisseau dans le village de Fatima;

CONSIDÉRANT le solde à payer pour des dépenses d'aqueduc de 1 124,06 \$ et pour des dépenses d'égouts de 14 707,82 \$ dans le cadre du financement de ces deux règlements d'emprunt;

CONSIDÉRANT QUE le conseil juge à propos d'acquitter le solde de ces dépenses à même les revenus de taxes spéciales « dette d'aqueduc » et « dette d'égouts » imposées aux usagers du secteur plutôt que de procéder à un financement par emprunt;

EN CONSÉQUENCE,

sur une proposition de Roger Chevarie,  
appuyée par Richard Leblanc,  
il est résolu à l'unanimité

qu'une somme totalisant 15 832 \$ soit affectée au remboursement du solde des règlements d'emprunt n<sup>os</sup> 2005-12 et 2005-17.

### **RESSOURCES HUMAINES**

**R1411-258**

### **Embauche de personnel – Régisseur sport et plein air – Poste régulier à temps complet**

Le Service des ressources humaines a procédé à un appel de candidatures par affichage interne et externe d'un poste régulier, à temps complet, de régisseur sport et plein air. Parmi les trente-deux offres reçues, neuf candidats ont effectué l'examen écrit, dont quatre ont été convoqués pour une entrevue individuelle. Finalement, le comité a retenu deux candidats qui ont fait l'objet d'une évaluation finale.

Au terme de ce processus, le comité de sélection recommande la candidature de Vincent Leblanc au poste de régisseur sport et plein air.



N° de résolution  
ou annotation

## Procès-verbal de la Municipalité des Îles-de-la-Madeleine

2014-11-11

EN CONSÉQUENCE,

sur une proposition de Léon Déraspe,  
appuyée par Gaétan Richard,  
il est résolu à l'unanimité

d'accepter la recommandation faite par le comité de sélection et de confirmer l'embauche de Vincent Leblanc au poste de régisseur sport et plein air.

### **SERVICES TECHNIQUES ET DES RÉSEAUX PUBLICS**

R1411-259

#### **Approbation de dépenses – Fonds de roulement – Projet de réfection d'infrastructures de la route 199 – Village de Cap-aux-Meules – Mandat pour la production d'un plan de levé**

CONSIDÉRANT le mandat qui a été accordé à la Fondation Rues principales en juillet dernier dans le cadre du projet de concept d'aménagement du centre-ville de Cap-aux-Meules;

CONSIDÉRANT QU' il est nécessaire de procéder à la réalisation d'un relevé présentant une mise à jour complète de tous les services publics situés le long de la route 199, sur une longueur approximative de 2 kilomètres;

CONSIDÉRANT QU' en vertu de son règlement n° 2006-09, la Municipalité est autorisée à emprunter par résolution, à son fonds de roulement, les deniers requis pour des dépenses d'immobilisation;

EN CONSÉQUENCE,

sur une proposition de Richard Leblanc,  
appuyée par Roger Chevarie,  
il est résolu à l'unanimité

que le conseil mandate l'arpenteur-géomètre, Jean Boucher, pour la production d'un plan de levé, au prix de 22 040,33 \$ plus les taxes applicables. Cette dépense sera payée à même le fonds roulement et remboursée sur une période de cinq ans.

### **LOISIR, CULTURE ET VIE COMMUNAUTAIRE**

R1411-260

#### **Équipement de curling – Transfert au club de curling des Îles**

CONSIDÉRANT QU' en 2011, un groupe de citoyens a entrepris des démarches en vue de mettre sur pied un club de curling;

CONSIDÉRANT QUE le Regroupement loisir et la Municipalité des Îles-de-la-Madeleine se sont concertés afin d'aider à la réalisation de ce projet;



## Procès-verbal de la Municipalité des Îles-de-la-Madeleine

N° de résolution  
ou annotation

2014-11-11

CONSIDÉRANT QUE l'engagement des divers partenaires financiers était conditionnel à la formation d'un comité autonome et incorporé de curling;

CONSIDÉRANT QUE le club de curling désire se porter acquéreur de ces équipements;

CONSIDÉRANT QUE cet organisme sans but lucratif s'est incorporé en juillet 2012;

EN CONSÉQUENCE,

sur une proposition de Jean-Mathieu Poirier,  
appuyée par Léon Déraspe,  
il est résolu à l'unanimité

que le conseil municipal autorise le transfert des équipements au club de curling des Îles-de-la-Madeleine lesquels sont inventoriés dans un document déposé au conseil en date du 4 novembre 2014.

### AFFAIRES DIVERSES

R1411-261

#### Appropriation de surplus – Réalisation d'un site d'interprétation des phares – Village de L'Île-du-Havre-Aubert

CONSIDÉRANT la demande d'aide financière effectuée par la Corporation de sauvegarde du patrimoine dont l'objectif est la mise en œuvre d'un projet d'interprétation des phares des Îles sur le site du phare de l'Anse-à-la-Cabane;

CONSIDÉRANT le surplus disponible du village de L'Île-du-Havre-Aubert;

CONSIDÉRANT la recommandation faite par le comité consultatif du village de L'Île-du-Havre-Aubert lors de la séance tenue le 6 août dernier;

EN CONSÉQUENCE,

sur une proposition de Germain Leblanc,  
appuyée par Jean-Mathieu Poirier,  
il est résolu à l'unanimité

d'approprier, à même le surplus du village de L'Île-du-Havre-Aubert, la somme de 6 000 \$ au projet d'interprétation des phares des Îles-de-la-Madeleine.

N1411-262

### PÉRIODE DE QUESTIONS

Les sujets qui ont fait l'objet d'interventions sont :

- ❖ Appels d'offres relatifs à la fourniture de luminaires DEL – Mise en contexte – Critique sur la procédure et sur la compétence des employés et élus dans ce dossier



N° de résolution  
ou annotation

## Procès-verbal de la Municipalité des Îles-de-la-Madeleine

2014-11-11

### ❖ Travaux d'Hydro-Québec dans le port de Cap-aux-Meules

Le maire fait une mise à jour concernant l'évolution des travaux entrepris par Hydro-Québec dans le port de Cap-aux-Meules.

En ce qui concerne la partie maritime, les rejets sont minimes, toutefois par mesure de précaution, des tests sont effectués.

Pour ce qui est de la partie terrestre, il semble que la contamination soit importante. Selon les informations reçues, des travaux de décontamination sont en cours. Hydro-Québec a mis en place un système d'aspiration des sols contaminés.

Les représentants d'Hydro-Québec se disent optimistes et pensent être en mesure de terminer les travaux pour mars 2015.

Hydro-Québec envisage de tenir une séance d'information publique en présence des divers organismes impliqués.

### ❖ Jour du Souvenir – Demande est faite pour que le conseil fasse l'acquisition d'une couronne de fleurs réutilisable laquelle serait déposée chaque année, au nom de la population des Îles-de-la-Madeleine, lors de la cérémonie du jour du Souvenir.

**R1411-263**

### CLÔTURE DE LA SÉANCE

Sur une proposition de Roger Chevarie, appuyée par Richard Leblanc, il est unanimement résolu de lever la séance à 20 h 34.

\_\_\_\_\_  
Jonathan Lapierre, maire

\_\_\_\_\_  
Jean-Yves Lebreux, greffier